

## CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu sommaire de la séance du 12 avril 2019

### Le Conseil Municipal décide :

1. D'instituer, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019, l'Indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires (IFRSTS) des Educateurs de jeunes enfants.
2. D'appliquer les modalités de maintien et de suspension du régime indemnitaire aux régimes indemnitaires des agents dont les cadres d'emplois ne sont pas éligibles au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
3. D'appliquer, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2019, l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) aux agents de la collectivité relevant du cadre d'emplois des Ingénieurs en chef territoriaux.
4. - D'approuver les créations d'emplois permanents à temps complet suivantes :
  - 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe (catégorie C, filière technique),
  - 1 poste de gardien-brigadier (catégorie C, filière police municipale).
5. D'approuver le protocole transactionnel prévoyant le versement d'une indemnité forfaitaire de 1.900 € à Monsieur Patrice BLOT, auteur photographe professionnel, en réparation des préjudices subis du fait de la diffusion de deux de ses photographies sans autorisation,
  - d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel et les toutes pièces afférentes à ce dossier.
6. D'attribuer aux Associations, les subventions suivantes :

<b>SPORT</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Albatros baseball	500	500
ASLGM Football	5000	5500
Badminton	1000	1200
Basket pirates	1000	1500
Beach soccer	500	500
Beach Volley	500	500
Cavaliers Camarguais	500	700
Club taurin Lou Grégau	2000	2000
GLAC Judo	500	500
Golf	2000	2000
GRS	3000	3000
La Palanquée	1500	1700
Lycée UNSS	500	500
Mer et mouvement	900	900
Rugby	6500	6000
Sport loisirs Ponant	0	500
Tae Kwon Do	1000	1000
Tennis	14000	14000
Triathlon	5500	5500
Yacht Club	10000	10000
<b>CULTURE</b>		
au fil du temps	1000	800
Bridge club	4300	4300
Glac festival	6500	11500
Glac théâtre	3300	3300
Rythm and songs	400	500
<b>DIVERS</b>		
Arche des animaux	14000	14000
Club des aînés	0	2700
Prévention routière	300	300
Amicale des Sapeurs-Pompiers	2000	2000
Association de Chasse	900	900
SNSM	1000	1000
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>		
ACVG	2800	2800
AMMAC	500	500
UNC	100	100
<b>TOTAL</b>	<b>93 500,00€</b>	<b>102 700,00</b>

7. D'approuver la convention entre la Ville et l'Amicale du personnel communal,

- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,

- d'approuver le versement d'une subvention de 47 370 € à l'Amicale du Personnel Communal pour l'exercice 2019 selon les modalités définies dans la convention.

8. D'approuver la signature de la convention de partenariat entre l'Artiste Jacques BLANCHER et la Ville de La Grande Motte pour l'organisation d'une exposition en 2019,

- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer,

- d'approuver le versement d'une somme de 5 000 € à l'artiste Jacques BLANCHER pour l'organisation de cette exposition.

9. D'approuver la convention à passer avec Montpellier Méditerranée Métropole dans le cadre du projet pédagogique annuel « deux pianos en concert » de l'Ecole de musique de La Grande Motte,

- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

10. D'approuver l'avenant n°1 à la convention initiale signée le 21 juin 2018 à passer avec la société M2 Organisation pour l'accueil et l'organisation du Salon International du Multicoque Editions 2018 à 2021,

- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer,

- d'approuver le versement d'une subvention de 104 000 € T.T.C dont 46 400 € T.T.C. à la charge de la Commune et 57 600 € T.T.C à la charge du Port.

11. D'attribuer une subvention d'un montant de 63 000 € au Centre d'Entraînement Méditerranée de La Grande Motte pour l'année 2019.

12. D'approuver, dans le cadre de l'enseignement de la Voile aux jeunes Grands-Mottois scolarisés, :

- le versement d'une subvention d'un montant de 10.415 € à l'OCCE pour le projet sportif de l'Ecole élémentaire ;

- le versement d'une subvention d'un montant de 20 535 € au Collège Philippe LAMOUR pour le projet sportif du Collège,

- le versement d'une subvention d'un montant de 6 050 € à l'Association sportive du Lycée La Merci Littoral pour le projet sportif du Lycée.

13. D'approuver les enveloppes des régimes indemnitaires pour l'exercice 2019.

14. D'approuver les taux d'imposition suivants :

	Taux 2018	Taux 2019 définitivement fixés	Evolution taux 2019/taux 2018	Bases d'imposition 2019	Produit correspondant
Taxe d'habitation	12.95	12.95	0	56 716 000	7 344 722€
Foncier bâti	15.30	15.30	0	38 802 000	5 936 706€
Foncier non bâti	151.68	151.68	0	18 500	28 061€

Vu pour être affiché le 19 avril 2019, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à La Grande Motte, le 15 avril 2019.

Le Maire,  
Président de l'Agglomération  
du Pays de l'Or,

  
Stéphan ROSSIGNOL

